

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2020

Délibération  
n°88-2020  
Point 4.4.8.4

### Point 4.4.8.4 de l'ordre du jour

#### Modifications de maquettes des Diplômes d'Université pour l'année 2020-2021

#### EXPOSE DES MOTIFS

La modification de la maquette suivante a été proposée à la Commission de la formation et de la vie universitaire :

- Modification de maquettes pour l'Institut international d'étude françaises
  - Diplôme d'université RELIER B2

***Par 26 voix pour, la CFVU a approuvé les modifications de maquettes des Diplômes d'université pour l'année universitaire 2020-2021 – IIEF.***

#### Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve modifications de maquettes des Diplômes d'université pour l'année universitaire 2020-2021 – IIEF.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

#### Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

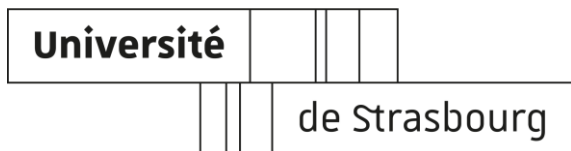
Fait à Strasbourg, le 15 juillet 2020

---

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020 - 2021**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification ■ AVEC modification

Composante : Institut international d'études françaises

Dénomination du DU : **Diplôme d'université RELIER B2** (Retour aux études par la langue et l'intégration des étudiants réfugiés)

Date d'approbation par le Conseil de composante : 20/05/2019

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

L'IIEF souhaite que le choix du nombre d'options de l'UE4 passe de 4 à 3. En effet il y a une disparité entre le DU RELIER B2 et le DU RELIER C1 et C2 quant au choix du nombre d'options.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

## 1. Bilan de l'année écoulée

Budget total pour tous les DU RELIER de A1 à C2

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	50		50
Formation Continue			

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	41 600 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *MUI, Campus FLE et IIEF	62 166 €
Autres dépenses*(fonctionnement)	21 566 €		
Total des dépenses	62 166 €	Total des recettes	62 166 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			

\*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche/ mobilité/ communication, transport, etc.)

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	50	
Formation Continue		
Exonération	50	

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	41 600 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *MUI, Campus FLE et prise en charge IIEF	67 230 €
Autres dépenses* (fonctionnement)	25 630 €		
Total des dépenses	67 230 €	Total des recettes	67 230 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			

\*A préciser

## 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
EF49U1	/	Logiciel Vinci + Apogée
EF4AU1	/	Logiciel Vinci + Apogée
		Logiciel Vinci + Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  OU NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

